|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB)** |  | **Bureau des  radiocommunications (BR)** |
|  |  |  |

Genève, le 20 décembre 2013

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:  Tél.: Fax: E-mail: | **Circulaire TSB 74**  +41 22 730 5858 +41 22 730 5853 [tsbsg9@itu.int](mailto:tsbsg9@itu.int) | - Aux administrations des Etats Membres  de l'Union;  - Aux Membres de Secteur de l'UIT-T et de l'UIT‑R;  - Aux Associés de l'UIT-T et de l'UIT‑R;  - Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T et de l'UIT‑R |
| Réf.:  Tél.: Fax: E-mail: | **Circulaire CACE/655 du BR**  +41 22 730 5803 +41 22 730 5806 [rsg6@itu.int](mailto:rsg6@itu.int) | **Copie**:  - Aux Présidents et Vice-Présidents de toutes les Commissions d'études de l'UIT-T et de l'UIT‑R;  - Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Création d'un nouveau Groupe du Rapporteur intersectoriel de l'UIT sur l'évaluation de la qualité audiovisuelle (IRG-AVQA) et première réunion de ce Groupe à Boulder (Etats-Unis d'Amérique) du 21 au 24 janvier 2014** |

Madame, Monsieur,

1 Nous avons l'honneur de vous annoncer la création du nouveau **Groupe du Rapporteur intersectoriel de l'UIT sur l'évaluation de la qualité audiovisuelle (IRG-AVQA)**, suite à l'accord donné par la Commission d'études 9 de l'UIT‑T le 18 janvier 2013, par la Commission d'études 12 de l'UIT‑T le 28 mars 2013 et par la Commission d'études 6 de l'UIT‑R le 22 novembre 2013.

2 Le Groupe IRG-AVQA étudiera des sujets liés à l'évaluation de la qualité vidéo et audiovisuelle relevant de la CE 6 de l'UIT‑R, de la CE 9 de l'UIT‑T et de la CE 12 de l'UIT‑T. Il a pour objectif:

– de coordonner les travaux entre les trois Commissions d'études;

– de collecter et de distribuer des informations;

– d'élaborer des Recommandations dont le texte sera commun;

– de servir de point de contact pour le Groupe d'experts sur la qualité vidéo (VQEG).

Le Groupe IRG-AVQA permettra aux Rapporteurs:

– d'échanger des informations plus rapidement, par courrier électronique et lors de réunions conjointes;

– de faire participer un plus large éventail de membres de l'UIT;

– d'inviter des experts d'entités qui ne sont pas membres (par exemple des experts d'établissements universitaires) à soumettre des contributions;

– de tenir les personnes informées au tout début des travaux;

– d'organiser une session d'édition conjointe concernant une Recommandation;

– d'échanger sur les travaux ayant atteint un certain niveau d'avancement.

Les participants en mesure de proposer des technologies sont invités et encouragés à prendre part aux travaux du Groupe.

Le Groupe IRG-AVQA entend mettre l'accent sur la participation à distance et la tenue de réunions simultanées (par exemple, en même temps qu'une réunion de commission d'études, qu'une réunion intérimaire de Groupe du Rapporteur ou qu'une réunion du Groupe VQEG). Il souhaite que les réunions soient brèves, afin de réduire autant que possible le temps à y consacrer par les participants.

Avec la création du Groupe IRG-AVQA, il est officiellement mis fin aux travaux du Groupe mixte du Rapporteur sur l'évaluation de la qualité multimédia (JRG-MMQA) des Commissions d'études 9 et 12 de l'UIT‑T. Le Groupe IRG-AVQA poursuivra et élargira les travaux de coordination du Groupe JRG-MMQA, avec la participation des experts du GT 6C de l'UIT‑R sur un pied d'égalité.

Le principal objectif de ce nouveau Groupe IRG est de faciliter l'élaboration de Recommandations UIT-T et UIT-R sur l'évaluation de la qualité vidéo et audiovisuelle. L'adresse de la page web du Groupe IRG-AVQA est la suivante: <http://itu.int/en/irg/avqa>. Une liste de diffusion sera créée et un lien vers cette liste sera inséré sur cette page web.

3 Le mandat du Groupe IRG-AVQA est présenté dans l'**Annexe 1**.

4 Ce Groupe IRG est régi par les dispositions applicables aux Groupes du Rapporteur, figurant dans la Résolution UIT‑R 1-6 et dans la Recommandation UIT-T A.1 (paragraphe 2.3 en particulier). Ses méthodes de travail électroniques seront prochainement décrites sur la page web du Groupe. Les discussions auront lieu en anglais seulement.

5 La première réunion du Groupe IRG-AVQA doit se tenir à Boulder (Etats-Unis d'Amérique) du 21 au 24 janvier 2014. Vous trouverez des informations actualisées sur la page web du Groupe.

Pour plus de commodité pour les participants, cette première réunion aura lieu parallèlement à la réunion du Groupe [VQEG](http://www.its.bldrdoc.gov/vqeg/meetings/boulder,-co,-usa-january-21-25,-2014.aspx).

6 Il sera possible de participer à distance à la réunion. Vous trouverez plus d'informations concernant la participation à distance sur la page web du Groupe IRG.

7 La liste des points à examiner au cours de la réunion, ainsi que des informations concernant la réunion, un projet d'ordre du jour et les contributions reçues seront affichés sur la page web du Groupe IRG-AVQA. Les instructions concernant l'élaboration et la soumission des documents seront présentées de façon détaillée sur la page web du Groupe IRG-AVQA.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

|  |  |
| --- | --- |
| Malcolm Johnson  Directeur,  Bureau de la normalisation des télécommunications | François Rancy  Directeur,  Bureau des radiocommunications |

**Annexe**: 1

ANNEXE 1  
(de la Circulaire TSB 74/Circulaire CACE/655 du BR)  
  
Mandat du Groupe du Rapporteur intersectoriel de l'UIT   
sur l'évaluation de la qualité audiovisuelle (IRG-AVQA)

# 1 Domaine de compétence

Le Groupe du Rapporteur intersectoriel sur l'évaluation de la qualité audiovisuelle (IRG-AVQA), créé conformément à l'Annexe C de la Résolution 18 de l'AMNT-12 et aux dispositions correspondantes de la Résolution UIT-R 6 (conformément aux conclusions formulées par le Groupe consultatif des radiocommunications (GCR) à la réunion qu'il a tenue du 22 au 24 mai 2013, voir le point 5 de l'ordre du jour à l'adresse <http://itu.int/en/ITU-R/conferences/rag/Documents/SUMOFCONCLFINAL.docx>), a pour objectif:

– de coordonner l'avancement des travaux sur certains sujets présentant un intérêt mutuel limités au domaine de l'évaluation de la qualité vidéo et audiovisuelle, tant subjective qu'objective;

– d'identifier les sujets d'étude potentiels sur lesquels des travaux pourront être menés en vue d'élaborer des Recommandations dont le texte sera commun;

– de tirer parti de la tenue de réunions en même temps que les réunions du Groupe d'experts sur la qualité vidéo (VQEG), au cours desquelles des experts en qualité vidéo/audiovisuelle se réunissent pour mener à bien des travaux techniques;

– d'encourager la collaboration entre la CE 9 de l'UIT‑T, la CE 12 de l'UIT‑T et la CE 6 de l'UIT‑R sur des sujets d'étude propres à chaque Commission d'études.

Le Groupe IRG-AVQA collaborera avec d'autres organisations de normalisation, si nécessaire, ainsi qu'avec d'autres organisations actives dans le domaine de l'évaluation de la qualité (par exemple forums et consortiums, instituts de recherche et établissements universitaires).

# 2 Raison d'être

Ces huit dernières années, la CE 9 et la CE 12 de l'UIT‑T ont coordonné leurs travaux via le Groupe mixte du Rapporteur sur l'évaluation de la qualité multimédia (JRG-MMQA). Cette coordination a été bénéfique aux deux Commissions d'études. La plupart des réunions de ce Groupe JRG ont eu lieu en même temps que les réunions du Groupe VQEG. Pendant cette période, les experts en qualité vidéo du GT 6C de l'UIT‑R n'ont pas pu participer aux travaux sur un pied d'égalité (du point de vue de l'UIT) avec leurs collègues de l'UIT-T. Lors de l'AMNT‑12 tenue à Dubaï, la Résolution 18 de l'AMNT a été révisée afin de permettre aux experts de l'UIT‑R de participer aux travaux conjointement avec les experts de l'UIT‑T. Ce Groupe IRG s'intéressera à l'évaluation de la qualité vidéo et audiovisuelle. Par conséquent, il poursuivra et élargira les travaux de coordination du Groupe JRG-MMQA, avec la participation des experts du GT 6C de l'UIT‑R sur un pied d'égalité.

Le principal objectif de ce Groupe IRG est de faciliter l'élaboration de futures Recommandations UIT‑R et UIT‑T uniques à l'échelle mondiale sur l'évaluation de la qualité vidéo et audiovisuelle, y compris l'évaluation de la qualité des signaux affichés et entendus sur les dispositifs mobiles, les écrans d'ordinateur, les home cinéma, etc., quelle que soit la résolution, par exemple QCIF, CIF, VGA, TVDN, TVHD, TV3D, TVUHD avec ou sans signaux audio associés.

# 3 Relations à l'intérieur et à l'extérieur de l'UIT‑T

Le principal objectif de ce Groupe IRG est d'encourager la coordination et la collaboration entre la CE 9 de l'UIT‑T, la CE 12 de l'UIT‑T, le GT 6C de l'UIT‑R et le Groupe VQEG, mais la collaboration avec n'importe quelle commission d'études concernée ou n'importe quelle autre entité concernée est encouragée.

Les Commissions d'études et Groupes de travail de l'UIT suivants sont particulièrement concernés par les travaux de ce Groupe IRG:

– la Commission d'études 16 de l'UIT‑T sur le codage vidéo, les applications de TVIP et l'accessibilité (notamment la JCA-AHF, le FG-AVA);

– le Groupe de travail 6A (GT 6A) de l'UIT‑R – Distribution de la radiodiffusion de Terre;

– le Groupe de travail 6B (GT 6B) de l'UIT‑R – Service de radiodiffusion: assemblage et accès.

Il convient d'accorder une attention particulière à une éventuelle collaboration avec d'autres organisations de normalisation (en particulier SCTE, DVB, 3D Society & 3D@Home Consortium, UER et IETF). D'autres organisations de normalisation et entités pourront être identifiées dans l'avenir.

# 4 Entités de rattachement

Les entités de rattachement sont la Commission d'études 9 de l'UIT‑T, la Commission d'études 12 de l'UIT‑T et la Commission d'études 6 de l'UIT‑R.

# 5 Participation

La participation est limitée aux membres de l'UIT‑T et de l'UIT‑R. Le ou les Présidents du Groupe IRG-AVQA pourront inviter différents experts, selon qu'il conviendra.

La liste des participants sera tenue à jour à toutes fins utiles et communiquée aux entités de rattachement dans une pièce jointe au rapport de chaque réunion (voir le paragraphe 8).

# 6 Produits livrables

Le Groupe IRG peut élaborer des projets de Recommandation, nouvelle ou révisée, ainsi que des projets de rapport technique, qu'il soumettra à ses Commissions d'études de rattachement pour traitement complémentaire, selon qu'il conviendra. Le Groupe IRG-AVQA identifiera ces produits livrables et soumettra une proposition à ses Commissions d'études de rattachement (voir le paragraphe 8).

Chaque Commission d'études sera responsable de ses propres Recommandations. Les éventuelles Recommandations dont le texte sera commun seront approuvées par toutes les Commissions d'études.

Les résultats des travaux du Groupe IRG devraient représenter le consensus auquel le Groupe est parvenu, ou refléter la diversité des points de vue des participants aux travaux du Groupe.

# 7 Réunions

Le Groupe IRG décidera de la fréquence et du lieu des réunions, et le calendrier général des réunions devrait être annoncé dès que possible. Il devrait utiliser autant que faire se peut les outils de collaboration à distance et se réunir en même temps que d'autres entités (par exemple, en même temps qu'une Commission d'études ou que le Groupe VQEG).

Les réunions seront annoncées par voie électronique (par exemple, par courrier électronique et sur le site web, etc.) au moins deux mois à l'avance.

# 8 Rapports de réunion

Le Groupe IRG-AVQA élaborera des rapports concernant ses activités et les soumettra à chaque réunion de ses Commissions d'études de rattachement.

# 9 Langue de travail

La langue de travail sera l'anglais.

# 10 Lignes directrices relatives aux méthodes de travail

Le Groupe IRG-AVQA est régi par les dispositions applicables aux Groupes du Rapporteur, figurant dans la Résolution UIT‑R 1-6 et dans la Recommandation UIT-T A.1 (voir également le manuel de l'UIT-T à l'intention des Rapporteurs et des éditeurs à l'adresse: <http://www.itu.int/oth/T0A0F000006/en>).

De plus, le Groupe IRG suivra les lignes directrices figurant dans l'Annexe C de la Résolution 18 de l'AMNT-12 et les dispositions correspondantes de la Résolution UIT-R 6 (conformément aux conclusions formulées par le Groupe consultatif des radiocommunications (GCR) à la réunion qu'il a tenue du 22 au 24 mai 2013).

# 11 Politique en matière de brevets

Il conviendra d'utiliser la politique commune de l'UIT-T, de l'UIT‑R, de l'ISO et de la CEI en matière de brevets.

# 12 Equipe de direction

Voir le point c de l'Annexe C de la Résolution 18 de l'AMNT‑12 et les dispositions correspondantes de la Résolution UIT-R 6 (conformément aux conclusions formulées par le Groupe consultatif des radiocommunications (GCR) à la réunion qu'il a tenue du 22 au 24 mai 2013).

# 13 Fin des travaux du Groupe IRG-AVQA

Le Groupe IRG-AVQA sera actif jusqu'à la fin de la période d'études actuelle de l'UIT‑T (2013‑2016). Les trois Commissions d'études pourront convenir mutuellement de prolonger les travaux du Groupe.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_